



Source Financement C.B.

www.sourcefinancement.com

Le Journal de Source Financement C.B Inc

La force des connaissances !



Comme votre entreprise vous laisse souvent très peu de temps pour vous informer adéquatement sur les sujets qui vous concernent de près, je vous propose une rencontre mensuelle avec des collaborateurs qui sauront approfondir vos connaissances sur certains sujets comme:

- Vos finances, votre taux d'imposition, l'amortissement, les nouvelles exigences du gouvernement...
- Votre planification financière pour les années venir...
- les nouvelles lois dans le transport...
- L' amélioration du système informatique de votre entreprise
- les assurances qui répondent le mieux à vos besoins...
- les subventions qui peuvent vous venir en aide...
- la préparation de votre succession ou la vente de votre compagnie...
- les loisirs en famille...
- et bien plus encore...

Je vous souhaite bonne lecture !

Caroline Bergeron



Chaque minute d'indisponibilité coûte cher !

En fait, pour une PME, un temps d'arrêt prolongé du réseau peut même être fatal. Selon le Gartner Group, deux entreprises sur cinq paralysées après une panne de leur système font faillite dans les cinq ans. Pour ne pas en arriver là, les entreprises ont tout intérêt à prendre les questions de sauvegarde et de récupération après sinistre très au sérieux.

Le service de sauvegarde hors site de Natrix Technologies est une solution de sauvegarde et de récupération qui stocke les informations dans un centre de données sécurisé, vous permettant de reprendre rapidement les activités après un sinistre. La sécurité du service est garantie par le recours à une clé de cryptage AES 256 bits qui assure une transmission cryptée et sécurisée de l'ensemble des données.

Notre service de sauvegarde hors site reçoit automatiquement vos données vitales et en stocke la version la plus récente. Les administrateurs peuvent récupérer les données tout simplement par interface Web au cas où votre sauvegarde locale aurait été endommagée.

Parlez-nous de votre installation et il nous fera plaisir de voir comment nous pourrions

<i>Eric Rivest</i> Vice-Président Tél : 450 963-6661 ext.224 Fax : 450 963-1228 Cell : 514 513-9926	    
---	---

VOTRE SANTE FINANCIERE

PAR KAREN GIROUARD THERRIEN

Le parcours de Karen Girouard Therrien, par Caroline Bergeron

Karen est une femme qui aime le défi!



Dès l'âge de 15 ans, elle commence son chemin de vie à la Banque de Montréal et prend contact avec les gens.

Ayant toujours le besoin de se surpasser, elle reçoit l'offre de travailler comme comptable dès l'âge de 20 ans pour une des plus grosses firmes soit Samson Bélair Deloitte et Touche et elle reste en poste pendant 8 ans.

Après avoir bien compris et maîtriser ses connaissances, un cabinet de courtage en placement la sollicite pour mettre son savoir au service de sa clientèle.

Par la suite, Karen relève un de ses plus gros défis, fonder une famille à qui elle consacre 10 années ce qui lui permet de donner naissance à trois garçons.

Comme elle adore son travail de comptable, elle continue d'en faire à temps partiel pour ne pas perdre la main.

C'est à l'âge de 37 ans, qu'elle fait son entrée chez Revenu Québec comme vérificatrice sur la route ce qui lui permet de comprendre tous les rouages du gouvernement et de s'apercevoir que beaucoup d'entrepreneurs ont peu ou pas de ressource au niveau fiscal.

Il lui faut 11 ans avant qu'elle ne démarre sa propre entreprise sous le nom de KGT Consultant pour répondre au besoin de chaque transporteur ou entrepreneur, afin qu'il puisse travailler l'esprit tranquille ...

Toujours dans l'idée de rester à jour, elle perfectionne par les soirs, ses connaissances à l'université McGill et au HEC.

VOTRE SANTÉ FINANCIÈRE

PAR KAREN GIROUARD THERRIEN

Enregistrer ou incorporer son entreprise ???

Au Québec, il existe trois modes d'exploitation d'une entreprise:

- à but lucratif : l'entreprise individuelle
- la société de personnes
- la société par actions, mieux connue sous le nom de compagnie

Nous vous ferons part des désavantages que comporte l'incorporation.

Enfin, nous vous guiderons dans le choix de juridiction de votre compagnie : une fédérale, une provinciale ou une compagnie étrangère.



L'entreprise individuelle

Dans ce mode d'exploitation, le propriétaire fait affaire seul

Pour ce faire, il n'y a aucune formalité particulière, outre l'immatriculation et l'enregistrement pour la TPS et la TVQ, le cas échéant, sauf s'il fait affaires autrement que sous son nom.

Ses actifs personnels et ceux de son entreprise ne font qu'un : l'entreprise et lui ne font qu'un et tous ses biens personnels peuvent être saisis par les créanciers de son entreprise.

C'est le mode d'exploitation le moins cher à réaliser, le moins flexible et le plus risqué en ce qui a trait à la responsabilité personnelle.

La société de personnes

Lorsque plusieurs personnes exploitent ensemble une entreprise, il s'agit d'une société de personnes. Il existe principalement trois types de société de personnes : la société en nom collectif, la plus courante, la société en commandite, jadis chère aux promoteurs immobiliers et la société en participation, qui est en fait une société en nom collectif dont on n'a pas respecté les formalités, la loi.

Généralement, le choix d'exploiter une activité à but lucratif par le mode de la société de personnes résulte soit de l'optimisation d'avantages particuliers, soit de l'impossibilité d'exploiter en compagnie (comme, anciennement, les avocats, notaires, médecins etc.) ou de l'ignorance.

La compagnie

La compagnie est une société par actions, ayant une personnalité indépendante et capable de certains droits et sujette à certaines obligations.

Puisqu'elle a sa propre existence, elle a la faculté de faire affaires : acheter, vendre, engager des employés, emprunter, prêter et posséder des biens.

Elle a également ses propres règles en matière d'impôt et doit produire ses propres déclarations.

Elle est identifiable car son nom d'entreprise doit comporter un des éléments distinctifs suivants : Inc., incorporé, Ltée, limitée, Corporation.